



## Tarification de la location de salles

Les taux de location sont indexés annuellement, selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation de l'année scolaire précédente.

	Tarif horaire	Demi-journée (4 hres et moins)	Tarif quotidien (plus de 4 hres)
Salle de classe		25 \$	50 \$
Salle de conférences		25 \$	50 \$
Salle informatique (comprend le support informatique de base)		150 \$	300 \$
Salle de vidéoconférence (comprend le support informatique de base)		250 \$	500 \$
Auditorium (amphithéâtre, salle de projection, etc.)		150 \$	300 \$
Cafétéria (excluant la cuisine)		150 \$	300 \$
Gymnase	50 \$	150 \$	300 \$
<b>Coûts additionnels pour service</b>			
Support informatique <sup>1</sup>	50 \$		
Service de conciergerie <sup>2</sup>	50 \$		
Service d'entretien des bâtiments <sup>2</sup>	50 \$		
Service de surveillance/sécurité <sup>2</sup>	50 \$		
<b>Coûts additionnels pour matériel</b>			
Projecteur multimédia (LCD)		25 \$	50 \$
Rétroprojecteur & écran de projection		25 \$	50 \$
Téléphone de téléconférence		25 \$	50 \$
Téléviseur & DVD		25 \$	50 \$
Autre matériel		25 \$	50 \$

- 1 Le gestionnaire du Centre de soutien des TIC approuve les coûts additionnels exigés pour les services informatiques.
- 2 Le gestionnaire des infrastructures approuve les coûts additionnels exigés pour les services d'entretien, de conciergerie ou de surveillance/sécurité.